

**Conférence des rabbins européens –
Déclaration du Comité permanent (Jérusalem) - 27.01.2026**

Réuni à Jérusalem à l'occasion de son 70^e anniversaire, le Comité permanent de la Conférence des rabbins européens exprime sa profonde préoccupation et condamne sans équivoque les actes de harcèlement, de crachats, de menaces ou de vandalisme visant des responsables religieux, des pèlerins, des institutions religieuses ou des lieux saints de toute foi, tant à Jérusalem que dans le reste de la Terre d'Israël.

De tels comportements constituent une grave atteinte à la dignité humaine et traduisent un manquement évident aux normes les plus élémentaires de la conduite morale. Chaque être humain est créé *b'tselem Elokim*, à l'image de Dieu, et l'humiliation, l'avilissement ou la maltraitance d'autrui représentent dès lors une offense à l'image divine elle-même.

En tant que rabbins orthodoxes attachés aux valeurs de la Torah, nous condamnons fermement de tels actes répréhensibles. L'Écriture enseigne *deracheha darchei noam*, les voies de la Torah sont des voies de douceur et de paix, et l'humiliation ou la maltraitance d'autrui, a fortiori lorsqu'elles sont commises prétendument au nom des valeurs juives, sont en contradiction directe avec la loi et la tradition juives.

La Conférence des rabbins européens prend acte et salue les décisions claires du rabbin Shmuel Rabinowitz, rabbin du Mur occidental, ainsi que le soutien explicite apporté par le rabbin Avigdor Nebenzahl, ancien rabbin du quartier juif de Jérusalem, affirmant que les actes de crachats ou de harcèlement envers des chrétiens sont interdits selon la Halakha (loi juive) et constituent un grave *Hiloul Hachem*, une profanation du Nom divin. La CER s'aligne pleinement sur ces décisions et affirme clairement que de tels comportements sont formellement interdits.

Même lorsqu'ils sont le fait d'éléments marginaux, de tels actes exigent une réponse proactive. La CER appelle donc les *mechanchim* (éducateurs) et les *rashei yeshivot* (responsables d'institutions talmudiques), ainsi que les dirigeants communautaires, à s'exprimer clairement contre toutes les formes de violence, d'incitation et de haine, et à renforcer une éducation fondée sur le respect, la retenue et la coexistence pacifique.

À l'occasion des soixante-dix ans de sa fondation, la Conférence des rabbins européens renouvelle son engagement en faveur du respect de chaque être humain, de la responsabilité morale et du rejet absolu de la violence et de la haine, afin que Jérusalem et la Terre sainte reflètent véritablement leur vocation de lieux de foi, de dignité et de paix.

« *Demandez la paix de Jérusalem ; que ceux qui t'aiment jouissent de la tranquillité.* »
(Psaume 122, 6)